



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

PERMANENCE :
7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61
06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

CTL du 20 juin 2022 : liminaire

Monsieur le Président,

En sacrifiant, depuis de trop nombreuses années, le service public considéré comme une simple suite de processus à rationaliser, de dépenses à comprimer, à force de l'affaiblir par des suppressions d'emplois, à force de l'éloigner des usagers au risque d'abandonner des pans entiers de territoire, à force de renvoyer au tout internet, les politiques conduites avec une remarquable continuité par les Gouvernements successifs finiront par nous conduire au pire.

Pour autant, le prisme budgétaire n'est pas toujours l'alpha et l'oméga des gouvernements en place, notamment sur ce dernier quinquennat et surtout quand il s'agit de rémunérer, à grand frais, des cabinets privés pour élaborer les politiques publiques au détriment de la bonne utilisation des deniers publics mais également des compétences des fonctionnaires.

Force Ouvrière condamne cette dérive consistant à mettre des cabinets privés au service d'un Gouvernement en vue de démanteler le service public, et rappelle que la base du service public ce sont les besoins des gens, alors que la logique du privé c'est la rentabilité... et puis, comment ne pas imaginer que tout cet argent dépensé atteignant plus d'un milliard d'euros pour la seule Fonction publique de l'État, n'aurait pas pu servir à l'augmentation des salaires des fonctionnaires et à l'amélioration de leur pouvoir d'achat ?

Quant à la crise sanitaire qui s'est avérée d'une violence inédite, elle n'a malheureusement pas permis de tirer les leçons d'un nécessaire réarmement des services publics alors que les fonctionnaires et, notamment, ceux de la DGFIP ont une fois de plus répondu présents avec un sens du service public hors du commun.

Monsieur le Président, les agents des Finances publics en ont marre : marre d'être exemplaires, marre des réformes enchaînées au pas de charge, marre d'une reconnaissance qui ne dépasse pas les discours, marre d'avoir des conditions de travail dégradées !

Pour **FO-DGFIP**, ce contexte est malheureusement le résultat du fossé existant entre une modélisation en provenance d'une technostructure hors sol voire d'un cabinet de conseil privé... et son application concrète « sans filet » par les agents sur le terrain, les concepteurs n'ayant de toute façon pas la connaissance du travail réel.



Concernant le point d'ordre du jour portant sur le bilan à mi-parcours du plan d'action de la DGFIP en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, force est de constater que nous avons droit à un catalogue de bonnes intentions dont c'est peu dire qu'il rassemble tous les poncifs circulant sur la question et auquel il ne manque plus que l'écriture inclusive pour être tout à fait dans le vent...

Nous attendions une ambition plus affirmée avec des propositions concrètes notamment en ce qui concerne la mobilité forcée pour les promotions de C en B...

Le prisme de l'encadrement supérieur est certes intéressant et il existe bien à la DGFIP un plafond de verre à briser mais, nous croyons utile de rappeler que l'ascenseur social commence à partir de la catégorie C...

Les années passent et ce qui passionnait par le passé est désormais rangé dans les armoires. Point de retour sur la campagne d'impôt sur le revenu qui est pourtant un temps fort pour les services et les personnels de la DGFIP. Après deux ans de pandémie et deux campagnes d'impôts sur les revenus qui se sont déroulées « comme on peut », la Direction Générale montre un grand satisfecit car elle a profité de l'opportunité offerte par la crise sanitaire pour développer davantage l'accueil à distance et sur rendez-vous. Nous attendons qu'à l'occasion de ce CTL un point nous soit fait.

Comment ne pas penser aux collègues qui sont en charge de l'accueil physique, alors qu'en même temps, les emplois ont continué d'être supprimés et que les services ont connu leur lot de restructurations et de fusions... c'est à nouveau une campagne sous tension qu'ont vécu les collègues des SIP, des centres de contact et ceux devant assurer les accueils dans les mairies et autres France services.

Avant de conclure, nous évoquerons les mouvements nationaux des mutations des catégories A, B et C publiés récemment sur Ulysse national. La lecture de ces mouvements fait apparaître une volumétrie extrêmement faible en ce qui concerne les arrivées dans notre département et pour **FO-DGFIP** cela résulte des choix stratégiques et politiques du Directeur Général.

Dans ce contexte, la situation des effectifs projetés au 31 décembre 2022 est particulièrement édifiante et la vacance d'emplois qui en découle, organisée délibérément par le Directeur Général avec la bénédiction du pouvoir en place et reconduit, bien qu'affaibli ne pourra que participer à l'aggravation des conditions d'exercice des missions et de travail des personnels ainsi qu'à l'affaiblissement des services de proximité départementaux... ou ce qu'il en reste!

FO-DGFIP exige que la DGFIP retrouve ses moyens dotés en emplois pérennes afin que les agents puissent aussi retrouver un exercice normal de leurs missions et des conditions de travail dignes de ce nom, avec pour corollaire un service public à la hauteur des attentes légitimes de tous les usagers, notamment les plus fragiles, de facto impactés par la dématérialisation des procédures et la déshumanisation des relations.

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce Comité technique.

